



Tintigny, le 11 décembre 2008

Commune de Chinoy Compte rendu de la CLDR du 1^{er} décembre 2008

Présents

Commune : Mme Joëlle DEBATY, échevine, Bruno HARDY, employé communal
DGARNE : Mme Bénédicte FRANCKARD, 1^{ere} attachée
Impact SPRL : M. Stéphane MOTTIAUX, chargé de mission
FRW : Mme Gervaise ROPARS, M. Bruno ECHTERBILLE, agents de développement

CLDR : Voir liste jointe

Excusés : Voir liste jointe

Ordre du jour

1. Présentation des membres de la CLDR.
2. Rappel des missions de la CLDR.
3. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur.
4. Bilan des étapes précédentes de l'Opération de Développement Rural.
5. Détermination du calendrier des réunions.
6. Divers.

1. Présentation des membres de la Commission locale de développement rural (CLDR).

La séance est introduite par Joëlle DEBATY, Présidente de la CLDR. Un tour de table permet à chaque participant de se présenter et d'indiquer ses motivations à participer aux débats de la Commission locale de développement rural.

2. Rappel des missions de la CLDR.

Bruno ECHTERBILLE rappelle les missions de la CLDR qui sont clairement indiquées dans le règlement d'ordre intérieur.

La mission des membres de la CLDR est de :

- ❖ Participer à l'élaboration du Programme communal de développement rural (PCDR) et à sa mise en œuvre;
- ❖ Informer la population de l'avancement des activités et des résultats des débats de la CLDR ;
- ❖ Contribuer à l'adéquation entre les projets et les besoins réels des habitants ;
- ❖ Mettre en place des groupes de travail chargés d'approfondir une problématique, de proposer des solutions à un problème, de suivre des projets.

Les principales caractéristiques du ROI sont présentées :

- ❖ Le ROI détaille les missions, la composition, le fonctionnement de la CLDR
 - Conçoit l'avant-projet de PCDR



- Rapport d'activité annuel
 - Secrétariat : FRW
 - Rôle consultatif
- ❖ Le processus de décision de la CLDR est déterminé : le consensus. Si vote, tous les membres ont le droit de vote

3. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI).

Un participant note qu'il faut changer l'initiale du Secrétaire communal dans le ROI (F au lieu de Y).

- ⇒ Le Règlement d'ordre intérieur est adopté par la CLDR.

Le règlement d'ordre intérieur doit maintenant être adopté par le Conseil communal de Chiny. Ce ROI ainsi que la liste des membres de la CLDR, votée par le Conseil communal, devra être envoyée dans les meilleurs délais à l'administration de la Région wallonne (à Madame Bénédicte FRANCKARD) en charge du développement rural.

4. Bilan des étapes précédentes de l'Opération de Développement Rural.

Les étapes principales d'une opération de développement rural sont rappelées. Après les informations consultations du printemps 2008, la réalisation du recensement des données socioéconomiques, une réunion de synthèse le 22 septembre 2008, l'ODR de Chiny est aujourd'hui à l'étape de l'instauration de la CLDR et de la mise en place des groupes de travail.

La Commune a décidé à l'unanimité lors de la séance du 7 novembre 2008 de réaliser concomitamment au PCDR un Agenda 21 local. Dans cette optique, il est nécessaire d'intégrer les principes du développement durable dans l'opération de développement rural (Diagnostic, Stratégie, Projets). Une réunion spécifique de la CLDR est prévue le 12 janvier 2009 à ce sujet.

Les objectifs des groupes de travail thématiques sont de :

- vérifier et enrichir le diagnostic ;
- dégager des solutions aux problèmes identifiés dans le diagnostic ;
- préparer la décision de la CLDR

Les participants aux groupes de travail seront :

- Les membres de la CLDR
- Les élus en fonction de leurs compétences
- Les personnes-ressources du territoire
- Les « experts » (si besoin)

Le blog (www.chinyrural.net) constituera une source d'information à la fois pour les membres de la CLDR qui veulent suivre un thème et pour l'ensemble des habitants de la commune. Les documents préparatoires, les rapports seront mis en ligne et pourront faire l'objet de commentaire ou d'email.

Huit groupes de travail thématiques sont proposés. Les thématiques ont été sélectionnées en fonction du diagnostic réalisé par l'Auteur de programme (Impact SPRL) et du résultat des informations consultations (Voir diaporama). Une réunion plénière de la CLDR sera organisée à la suite de cette série de réunions pour présenter les résultats des travaux et permettre le débat.

Liste des groupes de travail (GT) :

- ❖ **GT 1 - Tourisme et Economie locale** : Tourisme, économie locale, solutions innovantes pour le milieu rural, nouvelles technologies
- ❖ **GT 2 - Patrimoine et villages** : patrimoine, villages, aménagement du territoire
- ❖ **GT 3 - Mobilité** : Mobilité douce, sécurité routière, pistes cyclables, coexistence des usages
- ❖ **GT 4 - Ressources naturelles** : environnement, gestion des ressources naturelles (eau, nuisances, biodiversité, déchets, préservation paysagères), agriculture et forêt
- ❖ **GT 5- Solidarité** : intégration sociale, services, accès au logement, lien intergénérationnel (jeunesse, personnes âgées), handicap, santé
- ❖ **GT 6 - Partenariats et monde associatif** : échanges de savoir-faire, relation nord-sud, création de lien social, collaboration transcommunale, partenariat public-privé, coordination des acteurs locaux
- ❖ **GT 7 - Créativité et culture** : art et action socioculturelle, préservation des savoirs non académiques ;
- ❖ **GT 8 - Energie** : économies d'énergies, groupement d'achat, énergie renouvelables, etc.

Comment sera-t-on informés de l'avancement des GT quand on n'y assiste pas ? La FRW indique que les réflexions et travaux des GT seront présentés à tous les membres de la CLDR lors de la réunion de synthèse du 30 mars 2008. Par ailleurs, le site (www.chinyrural.net) accueillera les documents de travail, les éléments de réflexion issus des GT, chacun pourra donc être informé de ce qui s'y passe. De plus, les personnes intéressées pourront envoyer avant le GT leurs avis via le site, par email, ou par courrier postal à la FRW ou à l'Administration communale.

Combien de réunions sont prévues par groupe de travail ? La FRW précise que si huit GT sont prévus pour l'instant, des réunions supplémentaires seront organisées. Il est aussi possible que ces réunions soient l'occasion de visites de terrain.

Comment la priorisation des projets est organisée ? La FRW explique que le plus important est de déterminer en premier lieu des objectifs de développement structurés et justifiés. Les projets qui répondront à ces objectifs seront les plus intéressants. Concrètement, c'est à la CLDR de faire ces priorités. L'idéal est de déterminer le choix des projets en fonction des objectifs de développement choisis et de la meilleure réponse aux besoins des habitants de la Commune.

5. Détermination du calendrier des réunions.

Lundi 12 janvier	CLDR plénière - Agenda 21 local
Lundi 26 janvier	GT 2 - Patrimoine et villages
Vendredi 30 janvier	GT 1 - Economie locale et tourisme
Lundi 9 février	GT 3 - Mobilité
Lundi 16 février	GT 4 - Ressources naturelles
Lundi 2 mars	GT 5 - Solidarité
Lundi 9 mars	GT 6 - Partenariats et monde associatif
Lundi 16 mars	GT 7 - Créativité et culture
Lundi 23 mars	GT 8 - Energie
Lundi 30 mars	CLDR plénière : réunion de synthèse

=> Attention ! Certaines dates ont été modifiées ultérieurement à la présentation du 1^{er} décembre (GT1 et GT 2 ont été inversé).

Réunion clôturée par J. DEBATY à 22h

Bruno ECHTERBILLE et Gervaise ROPARS
Agents de développement FRW

CLDR :**Présents**

Prénom	Nom	Adresse	CP	Localité
Jean-Pierre	ALBERT	rue de la Fontaine, 2	6810	PROUVY
Audrey	AUBRY-STASSER	rue du Mesnil, 20	6813	FRENOIS
Dominique	BIHAIN	rue de la Maladrerie, 12	6810	JAMOIGNE
Hughes	BOUSSARD	rue du Chamois, 2	6810	MOYEN
Charles	CARTON	rue Saint-Pierre, 11	6810	JAMOIGNE
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	6810	PROUVY
André	CLAUSSE	rue du Mesnil, 27	6813	FRENOIS
Georges	CLEMENT	rue Lt du Crépy, 54	6811	LES BULLES
Joëlle	DEBATY	Commune Chiny	6810	IZEL
Georges	DEBATY	avenue Gilson, 93	6810	IZEL
Bénédicte	FRANKARD	rue de la Semois, 28	6810	MOYEN
Jean-Marc	GILLARDIN	rue Sainte Anne, 66C	6813	TERMES
Bruno	HARDY	Commune Chiny	6810	JAMOIGNE
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	6810	IZEL
Pierre	LAMBOTTE	rue de l'Embarcadère, 33	6810	CHINY
Martine	LENOIR	rue du Corbuha, 69	6810	CHINY
Roger	MADAN	Grand'Rue, 79	6812	SUXY
José	MAHILLON	rue Sainte Anne, 62	6813	TERMES
Stéphane	MOTHIAUX (Bureau Impact)	rue des Chasseurs Ardennais, 32	6880	BERTRIX
Jacques	PALANGE	Rue de Virton,4/2	6810	JAMOIGNE
Loïc	PIERRARD	rue de la Fontenelle, 6	6810	CHINY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	6810	IZEL
Claude	PROTIN	rue de la chapelle, 7	6810	PROUVY
Pierre	PROTIN	rue de la Goulette	6810	CHINY
Maurice	ROBLAIN	rue du Prieuré, 6	6812	SUXY
Eric	STASSER	rue du Mesnil, 20	6813	FRENOIS
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	6810	JAMOIGNE

Excusés :

Prénom	Nom	Adresse	CP	Localité
Stéphane	BLAISE	rue de la Fontaine, 3A	6810	PROUVY
Alexandre	DULAUNOY	rue du Faubourg, 10	6811	LES BULLES